

# Les zones humides ?

## Vous connaissez

D'un point de vue écologique, les milieux humides sont des terres recouvertes d'eaux peu profondes ou bien imprégnées d'eau de façon permanente ou temporaire.

*Trois facteurs essentiels, en lien étroit les uns avec les autres, permettent de savoir si nous sommes en présence d'une zone humide.*

### SOL

L'eau présente de façon permanente ou temporaire dans le sol va limiter, voire empêcher son oxygénation. Ce manque d'oxygène entraîne l'apparition de taches spécifiques. Pour un spécialiste, il est facile d'identifier un sol de milieu humide. Ce type de sol est appelé « sol hydromorphe ».



### VÉGÉTATION

Une végétation particulière est présente dans un milieu humide. En effet, les plantes qui aiment l'eau pousseront en priorité sur ces zones. Parmi ces végétaux caractéristiques, on rencontre le roseau, le jonc, le saule, le carex...



### EAU

L'eau est un élément incontournable. Elle est plus ou moins présente selon le type de zones humides et la période de l'année.



## Les zones humides, des milieux à forts enjeux...

Grâce aux fonctions qu'ils assurent et aux services qu'ils rendent, les milieux humides ont une valeur indéniable même si elle est difficilement quantifiable. Chacun d'entre nous retire des bénéfices de la présence de milieux humides fonctionnels et nombreux sur nos territoires.



**Valeur économique**  
Support de nombreuses activités économiques (pâturage, fauche, aquaculture...).



**Filtre naturel**  
Épuration de l'eau d'une partie de ses matières minérales et organiques.



**Valeur paysagère**  
Les milieux humides façonnent le paysage.



**Activités sociales, récréatives et éducatives**  
Pêcheurs, chasseurs, promeneurs, sorties nature...



**Valeur biologique**  
Les zones humides sont de véritables réservoirs de biodiversité.



**Valeur culturelle**  
Source de légendes et de littérature, qui n'a jamais entendu parler de la Vouivre dans le Jura ?



**Éponge naturelle**  
Régulation des débits et écoulements en stockant l'eau et en la restituant progressivement, ce qui permet de maintenir un niveau d'eau plus régulier dans les cours d'eau et d'atténuer les crues.

## Faites le calcul !

**Les milieux humides remplissent souvent plusieurs rôles et sont le support de nombreux usages.**

Quelle valeur donneriez-vous à un espace qui est utilisé pour le pâturage, parcouru pour des activités de nature, qui contribue à épurer l'eau et la restitue lentement pour maintenir un niveau minimum dans les rivières, tout en abritant différentes espèces de fleurs remarquables, rares et/ou menacées ?



## ... mais menacés !

Près de 67% des zones humides métropolitaines ont disparu depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle dont la moitié en trente ans, sur la période 1960-1990. Malgré un ralentissement de leur régression depuis le début des années 1990, les zones humides demeurent parmi les milieux naturels les plus dégradés et les plus menacés de France, tant en terme de surface qu'en terme d'état de conservation\*.

Cette situation est essentiellement due aux activités humaines. Le développement de l'urbanisation et des infrastructures, l'intensification de l'agriculture et de l'aquaculture, la déprise et le boisement de terres agricoles, l'aménagement des cours d'eau, le prélèvement d'eau, l'extraction de matériaux sont les principales causes de dégradation et de destruction des milieux humides en France ; malheureusement, ces perturbations profitent au développement d'espèces envahissantes telles que la renouée du Japon.

(\* Source : plan national d'action en faveur des zones humides - février 2010)



# Des inventaires à l'échelle départementale

## Pourquoi inventorier les milieux humides ?

Compte tenu de leurs fonctions primordiales pour la société et de l'évolution négative qu'ils connaissent, il est urgent d'intervenir. L'amélioration des connaissances et leur partage contribuent à enrayer le déclin de ces milieux.

## Qui recense les milieux humides ?

Les inventaires peuvent être réalisés par de nombreuses structures et à différentes échelles géographiques (communale, intercommunale, bassin versant...). Plus les opérations sont nombreuses et efficaces, plus on améliore la connaissance...

## Exemples des principaux projets dans le Jura et en Franche-Comté

STRUCTURE	MILIEUX CONCERNÉS
Direction Départementale des Territoires (DDT)	Étangs
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	Zones humides supérieures à 1 hectare
Office National des Forêts (ONF) Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN)	Mares
Fédération Départementale des Chasseurs du Jura (FDCJ)	Zones humides inférieures à 1 hectare

## Les chasseurs, des acteurs impliqués

Consciente des enjeux liés aux milieux humides et souhaitant agir en leur faveur, la FDCJ a mené un programme complet de 2006 à 2009 grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Conseil Général du Jura et de la Direction Départementale des Territoires du Jura.




société qu'une grande zone humide. Pour les chasseurs, la présence d'un réseau important de milieux humides de qualité contribue à la diversité et à la richesse de leur territoire de chasse.

## Pourquoi s'intéresser aux zones humides de petites tailles ?

Les milieux humides d'une superficie de moins d'un hectare, pris individuellement, sont considérés comme des milieux de peu d'intérêt. Pourtant, un ensemble de milieux humides sur un même bassin versant peut fournir autant de services à la

## Comment inventorier les milieux humides ?

De nombreuses structures se mobilisent en faveur des milieux humides. Au total, 21 organismes différents, réunis au sein d'un comité de pilotage ont travaillé en partenariat avec la FDCJ et ont élaboré une méthode d'inventaire adaptée. Il s'agit d'une démarche complète visant non seulement à localiser les milieux humides mais surtout à les diagnostiquer pour mieux agir en leur faveur.

	COMMENT ?	
 <p><b>1 - Trouver les secteurs potentiellement humides.</b></p>	<p>En mobilisant les acteurs locaux (élus, particuliers, agriculteurs, chasseurs).</p>	<p>124 réunions spécifiques organisées localement dans les communes, 2200 zones signalées pour l'ensemble du département. Plus d'un millier de personnes contactées.</p>
 <p><b>2 - S'assurer qu'il s'agit bien d'un milieu humide et récolter des informations sur ses valeurs et son état de santé.</b></p>	<p>En prospectant chaque milieu et en réalisant des expertises de la végétation et/ou du sol.</p>	<p>2200 zones pré-localisées, 1619 relevés de végétation, 564 expertises pédologiques, 1346 milieux humides confirmés.</p>
 <p><b>3 - Consolider les données et les communiquer.</b></p>	<p>En centralisant les informations et en les restituant pour chaque commune.</p>	<p>Une fiche par commune est disponible auprès des financeurs ou de la FDCJ. Ces fiches comprennent une carte globale des milieux humides recensés puis le détail pour chacune d'entre elle (photos, relevés...), ainsi qu'un classement en fonction de leurs valeurs, menaces et état général.</p>

# D'autres résultats

Dans le Jura, 6 194 milieux humides sont connus, ils couvrent une superficie de 18 758 ha soit moins de 4% du département. Parmi ces milieux, 1 346 ont été diagnostiqués par la Fédération Départementale des Chasseurs, ce qui représente moins de 1% de la superficie du Jura. Même si la majorité des milieux humides est maintenant localisée, certaines zones ont probablement été oubliées, il ne faut donc pas systématiquement considérer que les secteurs ne figurant pas sur les cartes, ne sont pas humides ! Si vous avez des informations ou des interrogations, contactez-nous.

## Quelle réglementation pour quelles actions ?

Une réglementation est susceptible de s'appliquer sur certains milieux humides. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Direction Départementale des Territoires du Jura.

## Et maintenant ?

Vous avez compris les intérêts des zones humides et pris conscience des menaces pesant encore sur elles. Vous souhaitez agir en faveur de ces milieux, contribuer à leur recensement, œuvrer pour leur préservation, communiquer pour leur valorisation... des actions de collaboration sont possibles !

**La Fédération Départementale des Chasseurs du Jura peut vous apporter des conseils et un soutien technique pour tous vos projets.**

### Contacts

#### Fédération Départementale des Chasseurs du Jura MAISON DE LA NATURE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

Rue de la Fontaine Salée - 39140 ARLAY  
Tél. : 03 84 85 19 19 - Fax : 03 84 85 19 10

Retrouvez-nous sur internet :  
[www.chasseurdujura.com](http://www.chasseurdujura.com)

#### Direction Départementale des Territoires du Jura

Rue Curé Marion  
BP 50356 • 39015 Lons-le-Saunier  
Tél. : 03 84 86 80 00 - Fax : 03 84 86 80 10

Pour plus de renseignements sur les zones humides,  
visitez le portail d'accès aux informations sur les zones humides :

[www.zones-humides.eaufrance.fr](http://www.zones-humides.eaufrance.fr)

Grace au soutien financier de :



Avec la participation du comité technique de l'inventaire

